



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT



[www.ecolecalamine.org](http://www.ecolecalamine.org)

# Etablissement d'enseignement spécialisé secondaire

« *La Calamine* »

## *PROJET D'ECOLE*

Rue de la Calamine, 32  
5600 PHILIPPEVILLE.  
Tel. : 071/66 75 37 Fax : 071/ 66 71 19  
[eesscf.philippeville@belgacom.net](mailto:eesscf.philippeville@belgacom.net)  
[ecolecalamine.org](http://ecolecalamine.org)

# TABLE DES MATIERES

<b><i>1. Préambule</i></b>	<i>p. 2</i>
<b>I. Références légales</b>	<i>p. 2</i>
<b>II. Emergence du projet</b>	<i>p. 2</i>
<b>III. Situation de l'établissement</b>	<i>p. 2</i>
<b>IV. Objectifs généraux</b>	<i>p. 4</i>
<b>V. Intervenants</b>	<i>p. 5</i>
<b><i>2. Notre projet d'école sur le plan éducatif</i></b>	<i>p. 6</i>
<b><i>3. Notre projet d'école sur le plan pédagogique</i></b>	<i>p. 8</i>
<b>A. VIVRE LA DEMOCRATIE AU QUOTIDIEN.</b>	<i>p. 8</i>
<b>B. CONSTITUER DE VÉRITABLES ÉQUIPES ÉDUCATIVES.</b>	<i>p. 9</i>
<b>C. OUVRIR L'ECOLE AUX PARENTS ET A D'AUTRES PARTENAIRES.</b>	<i>p. 10</i>
<b>D. CRÉER UN CONTEXTE D'APPRENTISSAGE FAVORABLE.</b>	<i>p. 13</i>
<b>E. CONDUIRE CHACUN AUX SAVOIRS ET AUX COMPÉTENCES ATTENDUS.</b>	<i>p. 18</i>
<b>F. PRÉPARER AUX CHOIX PROFESSIONNELS EN DÉPASSANT LES LIMITES SOCIALES ET CULTURELLES.</b>	<i>p. 94</i>
<b>G. ÉVALUER LES ÉLÈVES.</b>	<i>p. 22</i>

# **1. PRÉAMBULE**

## **I. RÉFÉRENCES LÉGALES.**

- Projets pédagogique et éducatif de l'Enseignement organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement validé par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25/05/1998 fixant les projets éducatif et pédagogique de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécial, organisé par la Communauté française.
- Décret du 03/05/2019 portant sur les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun.
- Décret du 03/03/2004 organisant l'enseignement spécialisé.
- Arrêté ministériel du 01/07/2014 portant approbation du règlement des études de l'Enseignement secondaire spécialisé organisé par la Communauté française.

## **II. EMERGENCE DU PROJET.**

La rédaction de notre projet d'école de notre établissement est le fruit d'une équipe de professeurs de différentes disciplines, de membres des personnels social, paramédical et auxiliaire d'éducation.

La dactylographie et la mise en pages du document ont été réalisées par les élèves du secteur « Economie », groupe professionnel « Travaux de bureau ».

Le projet d'établissement a été approuvé par le Comité de Concertation de Base en date du 20 mai 2020 et par le Conseil de Participation en date du 19 mai 2020.

## **III. SITUATION DE L'ETABLISSEMENT.**

### **Présentation.**

"*La Calamine*" est un établissement d'enseignement spécialisé secondaire organisé par Wallonie – Bruxelles Enseignement. Il organise l'enseignement des types 1, 2, 3 et 8 dans les formes 1, 2 et 3.

Notre enseignement de forme 3 propose les secteurs, groupes et métiers suivants :

Secteur professionnel	Groupe professionnel	Métier
Industrie	Carrosserie	Tôlier en carrosserie
		Préparateur en travaux de peinture en carrosserie
Construction	Construction – gros œuvre	Maçon (CPU)
		Paveur
	Parachèvement du bâtiment	Peintre décorateur (CPU)
	Bois	Monteur-placeur d'éléments menuisés
Hôtellerie-alimentation	Restauration	Commis de cuisine de restauration
		Commis de salle
Économie	Travaux de bureau	Encodeur de données
	Travaux de magasin	Auxiliaire de magasin
Services aux personnes	Services sociaux et familiaux	Aide logistique de collectivité

Les bâtiments sont regroupés sur un seul site, dans un cadre de verdure en périphérie de l'agglomération de Philippeville.

### **Encadrement pédagogique.**

Une équipe pédagogique stable et compétente crée un climat favorable à l'épanouissement des élèves. Des relations personnalisées et amicales se sont tissées avec toutes les écoles d'enseignement primaire et secondaire de la région.

"*La Calamine*" reste, pour les anciens élèves, un centre d'information et une aide directe à la résolution de leurs problèmes et difficultés. C'est ainsi que certains d'entre eux n'hésitent pas à revenir spontanément dans « leur » école pour un renseignement, un conseil ou simplement pour revoir leurs anciens professeurs.

### **Environnement socioculturel.**

"*La Calamine*" est située en milieu rural (- de 125 habitants/km<sup>2</sup>), ce qui nécessite fréquemment un système de ramassage scolaire organisé par le Service Public de Wallonie (SPW Transport scolaire) en collaboration avec la Société des Transports en Commun (TEC). Nos élèves qui fréquentent l'établissement de libre choix le plus proche de leur domicile bénéficient de la gratuité du transport.

Nos élèves sont essentiellement issus du milieu rural (villages, voire hameaux avoisinants). L'établissement accueille également quelques élèves français (externes ou internes). En effet, les départements frontaliers ne disposent pas de structures scolaires adaptées à ces élèves à besoins spécifiques.

Quelques élèves viennent de la région carolorégienne (attirés d'une école calme, sécurisante, entourée de verdure).

Nous collaborons avec Le Home d'Accueil « Les Aubépinés » situé à Mariembourg qui est ouvert à nos élèves.

#### **IV. Objectifs généraux.**

**Je communique, je m'épanouis, je m'intègre.  
J'assume mon autonomie et me responsabilise.**

L'école entend mener chaque élève au maximum de ses potentialités et de ses possibilités. Le retour dans l'enseignement secondaire ordinaire reste un objectif pour les élèves fréquentant l'enseignement de forme 3.

L'établissement œuvre pour une insertion sociale et professionnelle des élèves dans l'optique du principe de **neutralité** de l'enseignement organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement.

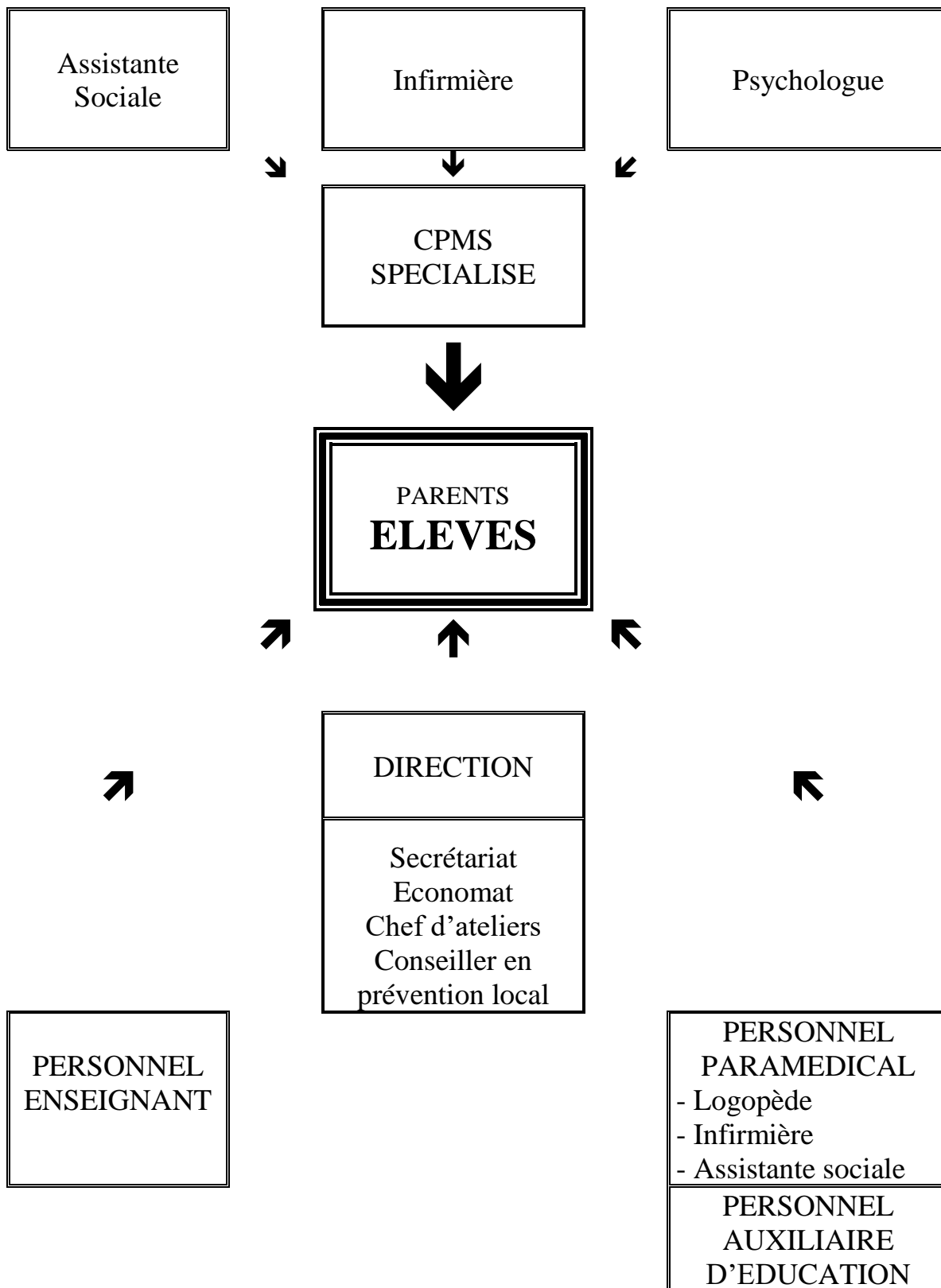
Une pédagogie différenciée est mise en place en adéquation avec les besoins spécifiques l'adolescent et ses potentialités. En ce qui concerne l'enseignement de forme 2 et surtout de forme 1, l'accent est mis sur l'autonomie, la socialisation et la communication. Ces élèves représentent un quart de notre population. Leurs classes et ateliers spécifiques sont, en partie, séparés de ceux des autres sections tout comme le sont leur réfectoire, leurs toilettes, leur cour de récréation. Néanmoins certains cours se donnent dans des locaux communs.

Certaines obligations restent incontournables. Elles constituent des conditions indispensables à la progression et à la réussite de l'élève :

- fréquentation régulière des cours ;
- ponctualité ;
- bonne tenue du journal de classe ;
- respect du règlement d'ordre intérieur ;
- respect strict des règles de sécurité et d'hygiène dans les ateliers.

V. Intervenants.

U n e é c o l e c e n t r é e s u r l ' é l è v e



## **2. NOTRE PROJET D'ECOLE SUR LE PLAN EDUCATIF.**

### *Le projet éducatif dit...*

1. *Promouvoir la confiance en soi et le développement de chacun des élèves.*

2. *Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et des savoir-faire et à acquérir des compétences, dont la maîtrise de la langue française, qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.*

3. *Préparer les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures.*

4. *Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.*

### *De manière générale, dans notre établissement, cela signifie...*

#### Pour tous nos élèves :

- Mettre en application une pédagogie de la réussite.
- Permettre à chaque élève, suivant ses possibilités propres, de se construire un projet de vie et d'envisager, avec la participation de ses parents et/ou des personnes responsables, son intégration socio-professionnelle.
- Optimiser l'autonomie de chaque élève dans le cadre familial et social ainsi que ses facultés de communication et d'adaptation.
- Favoriser au maximum les contacts avec l'extérieur afin de faciliter l'intégration en milieu professionnel, en entreprise de travail adapté ou en centre de jour.
- Développer la personnalité de chacun sur le plan physique, psychomoteur, affectif et social.
- Préparer les jeunes, en tenant compte de leurs besoins spécifiques, à devenir des citoyens responsables et capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

#### Pour les élèves de forme 3 :

- Réconcilier le jeune avec la vie scolaire, lui redonner confiance en lui et en ses possibilités.
- Permettre à certains jeunes en décrochage, par des contrats concrets et limités, de se remotiver, de combler leurs lacunes afin de réintégrer l'enseignement ordinaire.
- Amener chaque élève, à obtenir le certificat d'études de base (CEB) et/ou un certificat d'enseignement du second degré (CE2D) et/ou un certificat de qualification (CQ).

### Pour les élèves de forme 2 :

- Cette forme d'enseignement vise à donner à chaque élève une formation générale, sociale et professionnelle rendant possible leur intégration dans un milieu de vie et/ou de travail adapté.

### Pour les élèves de forme 1 :

- Le projet de création d'un espace vert, lieu de vie à l'extérieur, implanté dans la cour et la pelouse de récréation situé à côté de la classe des élèves de forme 1 est le support d'activités pour les élèves. Son aménagement associant les élèves est en adéquation avec leurs besoins et leurs attentes. Les activités liées à la création, l'aménagement et l'exploitation de cet espace sont la découverte sensorielle, l'expérimentation, la réflexion qui trouveront leur place dans la réalisation des projets personnalisés de chaque élève.
- Les objectifs éducatifs sont les suivants : se détendre, s'affirmer, entrer en contact avec l'autre, apprendre à l'écouter et à tenir compte de ses différences, entrer en contact avec soi-même en apprenant à identifier ce que j'aime, ce que je n'aime pas, mes envies, ce que je suis capable de réaliser, ..., apprendre à s'exprimer (en fonction des possibilités de l'enfant). Chaque membre de l'équipe est responsable d'un petit groupe d'enfants afin de pressentir les attentes de chacun.
- L'équipe souhaite mettre en place des séquences routinières afin d'accompagner la structuration de l'enfant. En effet, les rituels permettent le développement de la temporalité, du repérage dans l'espace et du sentiment de sécurité. Des ateliers « repères » sont proposés aux enfants à horaires et jours fixes.
- Le développement de l'écocitoyenneté en sensibilisant et en encourageant les actions écologiques. L'école se situant au sein d'un lieu naturel, en pleine campagne permet d'offrir aux élèves les bienfaits de la nature et d'inviter chacun à en prendre soin. Favoriser équilibre, sérénité au contact de la nature. Se construire harmonieusement, en adéquation avec ses ressentis, son environnement.



### **3. NOTRE PROJET D'ECOLE SUR LE PLAN PEDAGOGIQUE.**

*Ce que le projet  
pédagogique dit*

*Ce que notre établissement met en œuvre...*

#### **A. VIVRE LA DEMOCRATIE AU QUOTIDIEN.**

Pour tous nos élèves :

*Définir des règles de base qui  
permettent la réflexion et la  
négociation.*

- Le règlement d'ordre intérieur de l'école est inséré dans le journal de classe de chaque élève. Il est lu et expliqué à tous les élèves en début d'année scolaire. Pour les élèves arrivant en cours d'année, le titulaire se charge de cette tâche.
- Un code de bonne conduite au réfectoire a été élaboré avec les élèves, les éducateurs et l'éducateur-économiste afin que les repas se passent dans le calme et le respect de chacun.
- Une charte de bonne conduite à la salle d'étude a été élaborée avec les élèves et les éducateurs afin que les moments qui y sont passés soient calmes et respectueux.

*Assurer l'accès de chacun aux  
informations qui le concernent*

- Un panneau d'affichage se trouve dans le hall de l'école et chaque élève peut y trouver les informations concernant la vie scolaire.
- Le journal de classe est l'outil privilégié de communication entre l'équipe éducative et les parents. Le corps enseignant y a recours systématiquement pour informer les parents des progrès mais aussi des manquements de son enfant.
- Les courriers, adressés, à tous les parents sont utilisés lorsque l'information est d'ordre général et concerne tous les élèves.
- Le bulletin, distribué trois fois durant l'année scolaire, donne, à l'élève et à ses parents, des indications précises sur les compétences-seuils acquises, sur l'attitude face au travail et sur le comportement de l'élève.

*Assurer les conditions d'un  
fonctionnement démocratique du  
conseil de participation.*

- Des élèves représentant leurs condisciples sont élus par voie démocratique (présentation des candidats et vote de tous les élèves de l'établissement) pour participer aux réunions du conseil de participation et à celles des délégués des élèves.

*Faire des élèves, les acteurs de leurs propres progrès.*

- Dans chaque discipline, une grille reprenant les compétences seuils a été élaborée et mise à la disposition de l'élève et de ses parents au travers de la consultation du plan Individuel d'Apprentissage élaboré pour chaque élève de l'établissement. Celui-ci peut à tout moment consulter cette grille et se rendre compte des progrès réalisés mais aussi du chemin qu'il lui reste à parcourir pour maîtriser toutes les compétences prévues au programme de la phase. Le professeur peut ainsi mieux l'encourager, l'orienter, le motiver dans les efforts à fournir.

Pour les élèves de forme 3 :

*Dans la vie quotidienne, responsabiliser les élèves.*

- Dans toutes les classes de forme 3, une période/semaine est consacrée à l'apprentissage, entre autres, de la Citoyenneté dans le cadre du cours d'éducation sociale.
- Les élèves du secteur «Hôtellerie-Alimentation» prennent en charge les repas (préparation, service, rangement, ...) dans le cadre du restaurant didactique « Comme des chefs... ».

## **B. CONSTITUER DE VÉRITABLES ÉQUIPES ÉDUCATIVES.**

*Prévoir des concertations entre tous ceux qui participent à l'éducation des élèves et favoriser les projets communs.*

- Des concertations se déroulent dans le cadre des conseils de classe et des périodes de travail collaboratif.
- Les périodes de travail en interdisciplinarité permettent aux professeurs de collaborer entre eux, d'échanger des informations, de mettre en place une remédiation appropriée.

*Planifier la formation en fonction des besoins de l'équipe.*

- Les membres du personnel participent aux journées pédagogiques organisées par l'Institut de formation en cours de carrière (IFC). Une année scolaire sur deux, l'établissement s'inscrit aux deux journées collectives de formation organisées par l'IFC. Chaque membre du personnel choisit librement la formation qui répond à ses besoins.
- Des journées de formation sont également organisées par le pouvoir organisateur. Les membres du personnel établissent leur plan de formation à partir du catalogue proposé par le pouvoir organisateur.

- Une journée de formation est organisée chaque année scolaire au niveau de l'établissement. Le thème est proposé par le chef d'établissement et est soumis au comité de Concertation de Base (CoCoBa).
- Dans le cadre de l'élaboration du plan de Pilotage et du suivi du contrat d'objectifs, différentes journées de concertation sont organisées.

### **C. OUVRIR L'ECOLE AUX PARENTS ET A D'AUTRES PARTENAIRES.**

Pour tous les élèves :

*Créer un dialogue avec les parents et répondre à leurs interrogations.*

- Les parents (ou les personnes responsables de l'enfant) peuvent, à tout moment, prendre contact par téléphone avec l'établissement via le secrétariat. Ils sont orientés vers la personne compétente en fonction de la demande formulée.
- En cas de problème grave, celui-ci est traité directement par la direction et/ou la cellule de discipline.

*Associer les parents au processus éducatif*

- Le journal de classe est le lien privilégié entre les parents, l'élève et l'équipe éducative.
- Trois réunions parents-professeurs sont organisées au cours de l'année scolaire. Ces réunions permettent un dialogue direct entre parents et professeurs. Les professeurs de pratique professionnelle se tiennent à la disposition des parents dans leur atelier et peuvent ainsi montrer les réalisations des élèves.
- La possibilité d'un rendez-vous en cours d'année scolaire existe également afin de coordonner l'action de l'équipe éducative avec celle des parents.

*Faire appel aux ressources éducatives de l'environnement.*

- La collaboration avec diverses associations et organismes permet à nos élèves d'être «connus et reconnus» : foyer socioculturel, Administration communale, CPAS, Maison de la laïcité, Maison de l'emploi, FOREM, ...

- Diverses actions et séances d'information sont programmées tout au long de la scolarité :
  - l'hygiène corporelle et alimentaire ;
  - la gestion du stress et de la violence ;
  - le sas de décompression et d'écoute ;

L'objectif de ce projet est de pouvoir accueillir les élèves dans un environnement qui permet une décompression, une détente puis l'expression verbale.

Un espace est aménagé dans l'école : deux pièces séparées, équipées et isolées.

L'élève en crise est accueilli par une personne formée et compétente.

Cet espace vise une action préventive et thérapeutique en prévenant les détresses et les violences qui peuvent en découler.

- L'espace Snoezelen est un lieu divisé en différents espaces de détente, de bien-être, de stimulations sensorielles, de découverte de soi et de l'autre.

L'adolescent choisit l'espace en fonction de ses besoins et de ses envies.

L'adulte privilégie ce moment pour mettre l'adolescent en confiance et l'amener ainsi à l'épanouissement qui favorise les apprentissages.

Les adultes de référence sont des professeurs et des membres du personnel paramédical formés à cette technique.

La relation entre l'adulte et l'enfant s'établit dans des situations non directives, non contraignantes, donc plus ouvertes et plus spontanées. Communiquer autrement, avec ou sans mot. Rendre possible le lâcher-prise pouvant ainsi permettre de diminuer les troubles du comportement au quotidien.

- l'éducation au respect de soi et des autres ;
- l'autonomie dans les déplacements ;
- l'éducation à la contraception (avec la collaboration de l'infirmière de l'établissement) ;
- l'éducation aux méfaits de la consommation d'alcool, de tabac et de drogues.

### Pour les élèves de forme 3 :

- l'organisation de classes de dépaysement et de plein air pour les élèves de 1<sup>ère</sup> observation.
- L'organisation de visites pédagogiques ayant un lien direct avec le secteur professionnel de l'élève (chocolaterie, fabrique de béton cellulaire, briqueterie, salon Batibouw, salon des arts ménagers, salon de l'auto, ...).

### Pour les élèves de forme 2 :

- une séance d'équitation adaptée bimensuelle est offerte grâce aux interventions financières de la Maison de la laïcité de Philippeville et de l'Amicale de l'école. Le contact avec le cheval apporte à l'adolescent un bénéfice physique et affectif.
- Des sorties culturelles et pédagogiques sont aussi organisées telles que vision de pièces de théâtre, expositions, visites de musées, fermes didactiques et vergers, ...

### Pour les élèves de forme 1 :

- une séance d'hippothérapie bimensuelle est offerte grâce aux interventions financières de la Maison de la laïcité de Philippeville et de l'Amicale de l'école. Le contact avec le cheval apporte à l'enfant un bénéfice physique et affectif.
- Des sorties culturelles et pédagogiques sont aussi organisées telles que vision de pièces de théâtre, expositions, visites de musées, fermes didactiques et vergers
- Des rencontres avec des résidents de centres de jour de la région leur permettent de se familiariser avec ce milieu d'accueil.
- Organisation de classes de dépaysement et de plein air
- Activités théâtrales permettant l'acquisition de la maîtrise de soi, de la mémorisation, de la confiance en soi, de l'intégration dans un groupe, ...

## **D. CRÉER UN CONTEXTE D'APPRENTISSAGE FAVORABLE.**

*Respecter les rythmes biologiques et psychologiques.*

- La journée comprend huit périodes de cours. La journée de cours débute à 08 heures 30 et se termine à 16 heures  
Une récréation de dix minutes est prévue au milieu de la matinée et de l'après-midi.  
A midi, une pause de quarante minutes permet aux élèves de prendre le repas de midi, de se détendre ou de pratiquer une activité sportive sous la surveillance d'un éducateur.  
Les cours reprennent de 12 heures 40 à 16 heures.
- Dans la mesure du possible, les cours généraux sont dispensés le matin.
- Le cours d'éducation physique a été renforcé : une période supplémentaire est inscrite à l'horaire hebdomadaire de toutes les classes.
- Lorsqu'un professeur est absent, une étude est organisée où des jeux, des activités pédagogiques, des vidéos éducatives sont proposés aux élèves s'il n'y a pas moyen d'assurer le remplacement.

A. L'enseignement de forme 1 ne comporte qu'une seule phase.

L'objectif est de permettre aux élèves d'acquérir un maximum d'autonomie dans les gestes quotidiens et de les préparer à la vie en centre de jour.

A cette fin, des stages sont organisés pour nos élèves au sein de centre de jour de la région.

A. L'enseignement de forme 2 est structuré en 2 phases :

L'objectif de cette structure consiste à développer des aptitudes et des attitudes qui permettront, au jeune de s'intégrer dans un milieu de vie et/ou de travail adapté.

Les élèves, à l'âge adulte, pourront vivre, pour les plus autonomes, seuls ou en couple avec un service d'accompagnement et pour les autres dans des services résidentiels ou en famille.

Cette structure accepte donc chaque élève dans sa globalité, tel qu'il est, avec ses besoins spécifiques, ses ressources et ses difficultés.

#### Première phase :

« La première phase donne la priorité aux objectifs de socialisation et de communication liés notamment à l'émergence d'aptitudes professionnelles et à l'expression du projet personnel. » (Article 50 du décret du 03 mars 2004)

Le travail de l'équipe éducative consiste à faire émerger, puis à définir le projet personnel de l'élève par une observation précise des différentes dimensions de sa personnalité en collaboration avec sa famille et ses différents responsables.

Nous visons à donner à chaque élève une formation générale, sociale et professionnelle rendant possible son intégration dans un milieu de vie et/ou de travail adapté. Afin que le jeune puisse commencer à appréhender ces milieux, des journées de découverte des entreprises de travail adapté de la région sont organisées lors de la première phase.

#### Deuxième phase :

« La seconde phase poursuit les objectifs de socialisation et de communication de la première phase en mettant l'accent sur les activités éducatives et d'apprentissage visant à la préparation à la vie sociale et à la vie professionnelle. » (Article 50 du décret du 03 mars 2004)

En deuxième phase, la formation est axée davantage sur les ateliers professionnels (feronnerie, informatique, maçonnerie, éducation familiale et sanitaire, ...) et créatifs (éducation musicale et plastique). Des stages sont organisés en entreprises de travail adapté.

Dans chaque phase, des activités éducatives visent le développement de compétences dans trois domaines : cognitif, psychomoteur et socio-affectif. Les quatre axes sont ainsi travaillés tout au long des deux phases : communication, socialisation, autonomie et apprentissages cognitifs et professionnels.

Lors de la deuxième phase, des stages en entreprise de travail adapté sont organisés pour les élèves en fin de parcours scolaire afin de les préparer à intégrer ces milieux de travail.

B. L'enseignement de forme 3 est structuré en trois phases.

#### Première phase :

La première phase débute par une période d'observation. Outre la formation générale, celle-ci propose à l'élève un large éventail de choix professionnels et l'aide à se positionner par rapport à ses aspirations en tenant compte de ses potentialités ou de ses problèmes particuliers. Après cette période d'observation, l'élève entame une formation qui relève d'un *secteur* professionnel.

La polyvalence pratiquée permet au jeune d'acquérir des compétences de base qui lui permettront de poursuivre une formation optimale.

A son entrée en première année, le jeune rencontre l'assistante sociale lors d'un entretien au cours duquel il pourra exprimer ses premiers souhaits concernant son projet de vie. Ceux-ci seront notés dans son PIT (plan individuel de transition). Ils seront évalués et adaptés tout au long de son parcours scolaire en vue de l'accompagner au mieux dans la réalisation de son projet personnel d'insertion dans le monde des adultes.

Avec la collaboration du centre PMSS, le jeune, en fin de première année d'observation, est amené au travers de tests à faire émerger ses affinités envers un ou plusieurs secteurs professionnels.

#### Deuxième phase :

La pratique enseignée devient plus pointue et se calque sur un *groupe* professionnel précis.

A l'issue de cette phase, l'élève est orienté vers un « métier » relevant du groupe professionnel choisi.

Dans des cas exceptionnels, et sur avis favorable du conseil de classe, une réorientation vers un autre secteur professionnel est possible.

Dès la deuxième phase, des stages en entreprise sont organisés pour chaque élève.



Afin de permettre au jeune d'aborder le profil professionnel requis, des séquences particulières d'apprentissage sont mises en place. Des activités telles que : stages en entreprise, travaux extra-muros, fabrication en série, découvertes d'entreprises locales, ... sont organisées.

### Troisième phase :

La troisième phase accueille l'élève dans un métier du groupe professionnel dans lequel il a obtenu l'attestation de réussite de la deuxième phase. L'élève, au bout de son parcours d'apprentissage, présentera l'épreuve de qualification

Des stages en entreprise sont organisés pour chaque élève.

L'établissement organise également une formation en alternance (CEFA).

L'élève suit des cours généraux et de pratique professionnelle durant deux jours dans l'établissement et preste les trois autres journées de la semaine en immersion dans le monde du travail chez son patron d'apprentissage.

L'objectif de la troisième phase est de perfectionner le profil professionnel du jeune. Afin de l'y aider, des activités telles que : stages en entreprise, travaux extra-muros, fabrication en série, découvertes d'entreprises locales, ... sont organisées de manière plus récurrentes et avec un niveau d'exigence supérieur.

- Cette structure de l'enseignement en phases permet à l'élève de s'approprier les apprentissages à son propre rythme.
- À l'intérieur de chaque phase, l'acquisition de compétences-seuils au niveau des cours généraux, est favorisée par une organisation adaptée aux élèves. Des groupes de niveaux sont organisés en parallèle dans l'horaire hebdomadaire, ce qui permet à chaque élève de recevoir un enseignement qui correspond à ses acquis et à ses aptitudes. La confrontation dévalorisante entre élèves de niveaux très différents est ainsi érudée et les faiblesses traitées dès le départ. Un changement de groupe peut être envisagé à tout moment de l'année scolaire et ceci dans chaque discipline.
- Un plan individuel d'apprentissage (PIA) est établi pour chaque élève.

- Nous participons avec les élèves à des animations, activités, concours qui les mettent en «compétition» avec des élèves de l'enseignement ordinaire (pluridéfis, ...).
- Nous participons aux compétitions sportives inter-écoles organisées par la Fédération sportive de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Notre établissement reçoit le titre d'« Ecole sportive » chaque année depuis plus de vingt ans.

*Créer un maximum d'occasions d'apprentissage.*

- Aux intercours, les éducateurs et professeurs, postés aux endroits stratégiques, invitent les élèves à se rendre au plus vite à leurs cours respectifs.
- Pour lutter contre le décrochage scolaire, l'équipe éducative est attentive aux comportements inadaptés de l'élève, à son absentéisme, à sa démotivation pour le travail proposé.  
Pour remédier au problème, les parents sont immédiatement contactés par téléphone afin de les avertir de la situation. L'assistante sociale, en collaboration avec l'équipe éducative, essaie de découvrir les raisons de cet absentéisme afin d'y remédier. En collaboration avec le CPMSS, nous nous attachons à savoir si l'adolescent est bien intégré dans son groupe scolaire, si le choix de son futur métier est judicieux et compatible avec ses besoins spécifiques. Dans certains cas, une réorientation ou un changement de secteur ou de groupe professionnel est envisagé.  
Des actions ponctuelles dans les cours sont envisagées : motivation personnalisée, séances de remédiation dans les cours généraux, horaire adapté en rapport avec les difficultés spécifiques de l'élève.

*Assurer la continuité pédagogique.*

- Afin de faciliter la transition entre l'enseignement primaire et secondaire, l'équipe éducative a la possibilité de consulter le PIA transmis par l'école primaire du jeune ce qui permet de mieux aborder son profil pédagogique et d'établir un premier état des lieux de ses atouts et de ses difficultés afin d'aménager la continuité des apprentissages. En cas de nécessité, des rencontres sont également organisées entre les équipes pédagogiques du primaire et du secondaire.
- La fiche d'évaluation des compétences-seuils suit l'élève et est transmise de professeur à professeur au fil des années. Elle est également présente, pour chaque cours, dans le PIA de l'élève.

- Lors des conseils de classe, les professeurs, assistés du CPMSS, échangent les informations concernant les aptitudes, les acquis et l'évolution de chaque élève. Le cas échéant, le plan individuel d'apprentissage (P.I.A.) est ajusté pour répondre aux besoins particuliers de l'élève. Ce plan individuel d'apprentissage est un document en constante évolution et qui suit l'élève tout au long de sa scolarité.
- En formes 1 et 2, l'ensemble des professeurs choisit de faire acquérir à chaque élève, selon ses possibilités et ses besoins, des compétences prioritaires disciplinaires, sociales et professionnelles. Par exemples :
  - développer son autonomie,
  - respecter l'autre, soi-même, l'environnement,
  - collaborer, s'intégrer dans un groupe de travail,
  - respecter les horaires,
  - avoir un comportement adapté,
  - comprendre les consignes et les appliquer,
  - s'adapter à un rythme de travail,
  - s'adapter ç des situations nouvelles,
  - ...
 Ces compétences sont travaillées aux travers des différentes disciplines enseignées ainsi qu'au cours des sorties pédagogiques, activités extra-muros, ...

### **E. CONDUIRE CHACUN AUX SAVOIRS ET AUX COMPETENCES ATTENDUS.**

*Impliquer les élèves dans la gestion de leurs apprentissages.*

- Dans chaque discipline, le professeur établit le lien entre le travail d'aujourd'hui, celui d'hier et de demain afin que l'élève comprenne que le travail demandé lui permet l'acquisition ou l'affinement des compétences dans le temps. Les objectifs que l'élève doit atteindre lui sont expliqués au départ.
- L'explication de la grille des compétences-seuils et la visualisation de celle-ci par l'élève lui permet de se rendre compte des progrès mais aussi du chemin qu'il reste à accomplir pour acquérir telle ou telle compétence.
- L'équipe éducative apprend aux élèves à s'auto-évaluer correctement ce qui permet d'installer une motivation envers le travail.

*Piloter l'apprentissage en recueillant des informations sur la façon dont l'élève procède.*

- Faire verbaliser par l'élève son raisonnement lorsqu'il a effectué une tâche, soit pour pouvoir déceler la faille et y remédier, soit pour permettre à d'autres élèves de s'approprier un nouveau mode de raisonnement et ainsi augmenter leurs moyens d'arriver à une solution correcte.

*Différencier les méthodes, pas les objectifs.*

- Pour optimiser la formation de l'élève, il est nécessaire pour lui d'acquérir certaines compétences transversales qui influenceront positivement sa réussite et son intégration sociale et/ou professionnelle future telles que :

- l'organisation du travail,
- le respect des horaires,
- l'esprit d'équipe,
- l'autonomie,
- la communication,
- ...

Toutes ces aptitudes sont évidemment travaillées au quotidien aux travers de chaque discipline enseignée ainsi qu'au cours des stages en entreprise, sorties pédagogiques, classes de dépassement, ...

- Le conseil de classe, assisté des représentants du CPMSS, étudiera avec précision la situation de l'élève. Il fixera collégialement la ou les compétences transversales à travailler avec lui. Cette démarche sera progressive. Ces informations concernant chaque élève sont à la disposition de toute l'équipe éducative dans les procès-verbaux de conseils de classe et dans le P.I.A. de l'élève.
- Le rôle du directeur de classe consiste à informer régulièrement l'élève de ce qu'on attend de lui, d'être à l'écoute de ses problèmes et il pourra, le cas échéant, jouer le rôle de médiateur en collaboration avec l'assistante sociale de l'école.

## ***F. PREPARER AUX CHOIX PROFESSIONNELS EN DEPASSANT LES LIMITES SOCIALES ET CULTURELLES.***

### La formation professionnelle en **Forme 3**

*Familiariser l'élève avec les différents métiers.*

- **En première phase** et au terme de la période d'observation, l'élève choisit un secteur professionnel.

*L'informer sur les orientations possibles.*

- Dès son entrée en première observation, l'élève communique et est interrogé sur son projet de vie. Plusieurs moyens sont mis en œuvre : PIA (plan individuel d'apprentissage), contact avec le psychologue du centre PMSS, contact avec l'assistante sociale de l'école, afin d'aider l'élève à s'orienter, à atteindre ses objectifs, en tenant compte de ses possibilités et en relation constante avec le milieu familial.

*Ouvrir les perspectives.*

- Au cours de sa scolarité, l'élève est constamment suivi et mis en contact direct avec le milieu qu'il devra intégrer dans sa vie d'adulte (milieu professionnel pour les élèves relevant de la forme 3 par l'intermédiaire des stages en entreprise).
- L'élève débute sa formation dans un secteur professionnel où il acquiert à son rythme les compétences-seuils de base. L'accent est mis sur une gestuelle, la reconnaissance et l'utilisation correcte de l'outil. Le recours régulier à des activités de production favorise la dextérité, le rendement, la capacité de travailler en équipe et la capacité de prendre des initiatives efficaces.
- **En deuxième phase**, l'élève aborde un groupe professionnel. L'objectif est de faciliter l'approche du profil professionnel requis en fin de formation. Ainsi, des séquences particulières d'apprentissage seront mises en place :

L'enseignement sur site industriel.

A la faveur de partenariats avec diverses entreprises locales (AGMD, Stylcar, Etablissements SENEZAEL, Open Car, DT Car Design, One to Six SPRL, ...) l'élève se familiarise avec les contraintes de l'industrie en travaillant ponctuellement sur le terrain sous la tutelle de son professeur.

Les fabrications en série.

Elles permettent l'acquisition d'une dextérité du geste, d'un rythme de travail adéquat, de l'intérêt de former une équipe de travail, de la nécessité de respecter un délai fixé.

Les travaux extra-muros.

Ils sont réalisés par une classe à l'extérieur de l'école. Ils offrent différentes approches de la profession, demandent de l'initiative et favorisent l'appropriation de compétences transversales.

Les stages pratiques.

Un stage en entreprise de 3 à 5 semaines est prévu au cours de la deuxième phase. L'élève doit se gérer seul (carnet de stage), faire preuve d'adaptation aux lieux et aux personnes, d'autonomie, notamment au niveau de ses déplacements, et d'esprit d'initiative.

Le suivi de ces activités par l'équipe éducative et le patron amène certains ajustements et permet de cibler les faiblesses. Cette collaboration étroite nous permet de remédier aux lacunes rencontrées mais aussi de rapprocher l'apprentissage à l'atelier au profil professionnel et aux exigences du monde du travail.

- **En troisième phase**, l'objectif est d'affiner et de perfectionner le profil professionnel exigé dans l'entreprise. Comme en phase 2, ces objectifs sont mis en œuvre par l'instauration de périodes particulières d'apprentissage : enseignement sur site industriel, fabrications en série, travaux extra-muros. Les stages pratiqués en entreprise(s) s'étalent sur une période pouvant atteindre 15 semaines ou 75 jours ouvrables en fonction des décisions du conseil de classe.
- En dernière année de scolarité, l'élève et ses parents sont informés de toutes les démarches administratives à accomplir ainsi que des aides dont ils peuvent bénéficier. L'assistante sociale et le centre PMSS les aident et les orientent lors de leurs différentes démarches (mutuelle, syndicat, Forem, CPAS, AViQ, recherche d'un logement...).
- Durant une période approximative de six mois après leur sortie de l'école, les élèves sont suivis par l'assistante sociale afin d'évaluer le bénéfice de ce soutien scolaire.

## **En Forme 2**

- Cette forme d'enseignement spécialisé d'adaptation sociale et professionnelle vise à donner à chaque élève une formation générale, sociale et professionnelle rendant possible leur intégration dans un milieu de vie et/ou de travail adapté.
- Des stages en entreprise de travail adapté sont organisés pour les élèves en fin de parcours scolaire afin de les préparer à intégrer ces milieux de travail.

## **En Forme 1**

- Des stages sont organisés au sein de centres de jour.

## ***G. EVALUER LES ELEVES***

Par les plans individuels d'apprentissage, les avis au journal de classe, le bulletin, les réunions de parents et les rencontres informelles, l'élève et ses parents sont régulièrement informés des compétences acquises, des difficultés rencontrées, des remédiations envisagées et des objectifs finaux à atteindre.

En forme 3, l'évaluation formative est pratiquée tout au long de l'apprentissage et insiste sur la progression individuelle de l'élève. Il ne s'agit pas d'une moyenne arithmétique de cotations mais de résultats de l'attitude en classe, du rythme de travail, de la participation voire de l'esprit d'initiative.

La réussite des deux premières phases est décidée par le conseil de classe qui se fonde notamment sur l'acquisition des compétences-seuils. La réussite d'une phase peut intervenir à tout moment de l'année scolaire.

En deuxième et troisième phases, les élèves sont aidés lors de la recherche d'un endroit de stage par l'équipe éducative. Une recherche ciblée sur internet leur permet d'identifier et de localiser les entreprises qui pourraient les accueillir ainsi que les transports en commun qui leur permettraient de rejoindre leur lieu de travail.

Les stages de deuxième et troisième phases font partie intégrante de la formation et sont obligatoires pour l'accès à la phase supérieure ou à l'obtention du certificat de qualification.

Des épreuves de qualifications partielles, organisées en plusieurs modules, sont réparties durant les deux années de la troisième phase. La progression de l'élève peut ainsi être suivie régulièrement et les compétences non encore acquises faire l'objet d'une remédiation immédiate.

La réussite de chacun des modules et la réalisation du stage de troisième phase permet la délivrance du certificat de qualification. Cette épreuve est conçue de telle sorte qu'elle permet à l'élève de mettre en application les compétences-seuils acquises au fil de la formation.

Les élèves présentent ces épreuves de qualification devant un jury. Celui-ci, présidé par le chef d'établissement, est composé de membres extérieurs à l'école et représentatifs du métier ainsi que de professeurs de l'établissement. Ces épreuves sont conçues de telle sorte qu'elles permettent à l'élève de mettre en application les compétences-seuils qu'il a acquises au fil de sa formation. En cas de réussite, un certificat de qualification lui est décerné par le jury.

En formes 1 et 2, l'évaluation est formative et se fait lors des conseils de classe. Ceux-ci envisagent la progression de l'élève dans les compétences choisies. Ces objectifs sont poursuivis ou remplacés par d'autres s'ils sont atteints